

CONSEIL MUNICIPAL : VOTE DU BUDGET 2025

Réuni le lundi 11 décembre, le Conseil municipal de Montivilliers a adopté plusieurs décisions majeures pour l'avenir de la commune. Outre le vote du budget primitif 2025, marqué par un équilibre financier et des priorités fortes en matière de solidarité, de culture et de transitions, les élus ont acté la mise en place d'un budget participatif pour encourager la participation citoyenne, le changement de nom de la place Abbé Pierre pour honorer la résistante Lucie Aubrac et ont validé le lancement du projet de restauration de l'église abbatiale Saint-Sauveur.

Budget 2025

Dans un contexte marqué par une inflation persistante et des charges croissantes, la Ville a fait le choix de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale en 2025, préservant ainsi le pouvoir d'achat des Montivillons. Cette décision s'inscrit dans une démarche volontariste visant à privilégier des économies internes et structurelles. L'inflation, qui a atteint 7,1 % en 2022, 4,9 % en 2023 et devrait s'établir à 2 % en 2024, continue de peser sur les finances municipales. Malgré cette contrainte, la Ville s'engage à maintenir ses actions prioritaires dans les domaines de la solidarité, de l'éducation, de la culture, de la vie associative et de la transition écologique.

Le soutien à la population reste au cœur des orientations budgétaires. La subvention allouée au CCAS sera augmentée pour répondre aux besoins des aînés, tandis que les services offerts en résidence autonomie resteront accessibles sans hausse tarifaire. Les actions éducatives, notamment le financement des coopératives scolaires, la distribution de livres aux enfants des classes maternelles et l'organisation de spectacles pour les scolaires, seront préservées. En matière culturelle, la gratuité de la bibliothèque et l'accès à des rendez-vous culturels variés sont également maintenus.

Sur le plan associatif, la Ville reconduit le montant des subventions et continue de mettre à disposition des associations des équipements fonctionnels, malgré l'augmentation des coûts énergétiques.

Par ailleurs, les projets d'investissement pour 2025 intègrent des priorités fortes en faveur des transitions écologiques et énergétiques. Parmi ces projets figure la reconstruction de la nouvelle école maternelle, débutée en 2023, qui s'inscrit dans une logique durable. La préservation du patrimoine communal reste également une priorité, avec notamment l'aménagement intérieur de l'abbaye et des travaux prévus sur l'église abbatiale.

Pour Jérôme DUBOST, Maire de Montivilliers, ce budget incarne un équilibre entre constance et ambition : « *Le budget 2025 est un exercice de responsabilité et de résilience. En privilégiant des mesures d'économies internes, nous affirmons notre ambition de préserver les services publics, d'investir pour l'avenir et de soutenir les Montivillons face aux défis économiques.* »

Mise en place d'un budget participatif

Les élus ont voté en faveur de la mise en place d'un budget participatif pour encourager les habitantes et les habitants à s'impliquer activement dans l'amélioration de leur cadre de vie. Ce dispositif leur offrira la possibilité de proposer des idées de projets concrets et de voter pour ceux qu'ils souhaitent voir réalisés. Une partie du budget d'investissement de la Ville sera ainsi dédiée aux initiatives choisies directement par les Montivillonnais.

En collaborant avec les services municipaux, les participants pourront non seulement soumettre des idées, mais aussi suivre leur mise en œuvre, renforçant ainsi leur sentiment d'appartenance et leur engagement dans la vie locale. Ce projet permettra également de créer des liens plus forts entre la collectivité et ses habitants tout en enrichissant les outils de concertation et de coopération existants.

Un nouveau nom pour la place Abbé Pierre

Face aux révélations sur les agissements de l'Abbé Pierre, issues des enquêtes menées par Emmaüs et la Fondation Abbé Pierre, la Ville de Montivilliers a pris la décision de rebaptiser la place qui portait son nom. Bien que son engagement en matière de solidarité reste indéniable, son nom est désormais associé à une culture de silence autour des violences sexuelles, incompatible avec les valeurs promues dans l'espace public.

Pour accompagner ce changement, une démarche concertée a été menée. Les élus sont allés à la rencontre des riverains et des commerçants pour les informer et leur proposer neuf noms de femmes susceptibles de renommer cette place. Une permanence s'est également tenue le 2 décembre pour répondre aux questions et offrir un soutien administratif. Les riverains ont eu jusqu'au 6 décembre pour exprimer leur choix, validé lors du conseil municipal. Par un vote unanime du Conseil municipal, la place portera désormais le nom de la Résistante française Lucie Aubrac, honorant ainsi une femme dont les engagements et le parcours méritent d'être reconnus.

Travaux de réfection de la toiture de l'église

L'abbatiale Saint-Sauveur, joyau du patrimoine montivillon datant du XI^e siècle et classée monument historique depuis 1862, nécessite d'importants travaux de rénovation en raison de son état sanitaire préoccupant. Une étude menée en 2021 par le groupement Lympia architecture et Bémar structure, sous la supervision de la DRAC, avait mis en lumière des dégradations liées au vieillissement des couvertures et à des réparations provisoires passées.

Pour restaurer les toitures et charpentes, la Ville de Montivilliers lancera un appel d'offres public début 2025 pour sélectionner une équipe de maîtrise d'œuvre. Le coût global de l'opération est estimé à 2,1 millions d'euros TTC, dont 1,8 million pour les travaux.

Le projet se déroulera selon le calendrier suivant : désignation de la maîtrise d'œuvre entre janvier et mars 2025, études et consultations jusqu'à novembre 2025, puis dépôt des demandes d'autorisations et subventions en 2026, avant un démarrage des travaux fin 2026.

Soutien à Mayotte

La Ville de Montivilliers s'associe à l'aide apportée aux habitants sinistrés victimes du cyclone et participe à l'élan de générosité nationale en accordant une subvention exceptionnelle d'un montant de 2000€ dans le cadre de ses fonds d'urgence. 1000€ iront au Secours Populaire Français et 1000€ iront à la Croix Rouge Française.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr